Montpellier (34)

Accompagnez un enfant dans sa scolarité - Hérault

Mentorat / Parrainage

Entraide Scolaire Amicale

Scannez le QR Code pour candidater

Description

Le bénévole s'engage à aider un enfant une heure par semaine à son domicile pendant une année scolaire. Ses missions :

• Accompagner individuellement l'enfant pour lui redonner confiance et le rendre autonome. Il l'aide à combler des lacunes, à organiser son travail et développe son goût pour les apprentissages.

• Aider les parents à comprendre les enjeux du travail scolaire.

• Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure grâce à des sorties culturelles

Informations pratiques

Nous recherchons des bénévoles à Montpellier ou à Sète.

Avant de démarrer la mission, le bénévole s'entretient avec le responsable d'antenne, à qui il précise ses disponibilités, ses envies ainsi que le profil d'enfants avec qui il se sente le plus à l'aise.

Pour toutes informations complémentaire, n'hésitez pas à nous appelez ou à passer au loft de assos (adresse ci-dessous).

Loft des assos, 77 Rue du Faubourg Figuerolles, 34070 Montpellier

Durée

1H par semaine sur l'année scolaire

Fréquence

Toutes les semaines (hors vacances)

Description de l'association

Partant du principe que tous les enfants ont droit à la même chance, l'Entraide Scolaire Amicale (E.S.A) mentore des enfants en difficulté scolaire scolarisés du CP à la Terminale depuis plus de 50 ans. L'objectif est de les conduire vers la réussite et l'autonomie.

L'E.S.A est une association loi 1901, agréée complémentaire de l'enseignement public, reconnue d'utilité publique, labellisée Ideas.

Notre méthode : une relation forte, de proximité et dans la durée entre un enfant ou un jeune et un bénévole

Formation des bénévoles

L'E.S.A accompagne plus de 4300 enfants par an, grâce à l'action de ses 3900 bénévoles dans toute la France.
Les antennes locales sont elles-mêmes gérées par des responsables qui sont des bénévoles.
Lors de leur entrée dans l'E.S.A, les bénévoles doivent participer à une formation d'arrivée obligatoire. Ils auront également accès à tout un catalogue de formation diversié.